



LE MOT DU MAIRE

Chères Milonaises, chers Milonais,

L'annonce de la fermeture d'Intermarché a été si brutale qu'elle nous a tous stupéfaits. Elle intervient sans avertissement, alors que nous avons tous constaté que le nouveau directeur avait permis d'en augmenter la fréquentation.

Il est évident que nous ne pouvons accepter une telle fermeture qui serait désastreuse pour les salariés, les habitants et la commune. Nous devons nous mobiliser.

Plusieurs actions sont en cours, dont un travail avec le groupe Intermarché afin d'étudier avec eux si des solutions seraient envisageables pour éviter la cessation d'activité.

Tous les acteurs locaux sont mobilisés, vous les premiers!

Je remercie les Milonais qui ont organisé spontanément une pétition sur les réseaux sociaux ainsi qu'auprès des commerces, à la mairie, à la gare, dans les mairies des alentours. Cette pétition a recueilli, à l'heure où je vous écris, plus de 2500 signatures en quelques jours.

De plus, j'ai sollicité, et ils ont répondu immédiatement présents, M. le député Jaques Krabal, M. le sous-préfet Olivier Laurent, M. le président de la Communauté de communes Alexandre de Montesquiou afin de les sensibiliser à la brutalité de cette situation et de bénéficier de leurs appuis face aux discussions que nous allons entreprendre pour préserver le commerce.

Ce commerce, sa station-service, son service laverie sont des services de proximité pour bon nombre de Milonais, mais aussi pour bon nombre d'habitants des villages alentours.

C'est aussi une vingtaine de salariés sur qui le couperet est tombé alors que les derniers chiffres d'affaires sont en progression. Le rôle des politiques est d'agir pour ne pas laisser tomber ces emplois locaux.

Je sais combien notre commerce local peine à subsister.

Je souhaite qu'un accueil chaleureux soit fait à la nouvelle propriétaire du salon de coiffure et croise les doigts pour que les projets de reprise de la seconde boulangerie aboutissent.

À côté de cela trop de commerces restent encore vacants : chasse et pêche, Pigot meubles, taxi Wallerand, restaurant...

Néanmoins, tout n'est pas perdu. J'observe aussi depuis quelques années notre bourg qui s'étoffe : une nouvelle fleuriste, un opticien, une esthéticienne, une boutique de brocante... Il nous faut mettre tout en œuvre, chacun à notre niveau, pour faire vivre nos commerces locaux, nos marchés. C'est important pour les professionnels qui les animent, pour notre ville et pour nous tous.

Je vous tiendrai bien sûr informés au fur et à mesure des avancées du dossier.

Bien à vous.

Cécile Le Fier, Maire



Passerelle Eiffel

La souscription a débuté lors des Journées Européennes du Patrimoine en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

C'est l'occasion pour les Milonais d'inscrire leurs noms dans l'histoire de leur patrimoine en participant à la restauration de la passerelle et ainsi préserver le paysage de la promenade du mail.

Avantage fiscal pour les donateurs particuliers, le don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable (exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt).

Dossier disponible en mairie

À compter du 1^{er} octobre, la commune de La Ferté-Milon sera rattachée aux services de



POLE EMPLOI de SOISSONS.
24 rue de l'Émaillerie, 02200 Soissons.

COMMERCE

Depuis le 31 août, le salon de coiffure a rouvert ses portes.

Nous souhaitons la bienvenue à Priscilla et Virginie pour la reprise de ce commerce de service et de proximité.

Transport vers Villers-Cotterêts

Les jeudis 5, 12, 19 octobre 2017, départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts. Prix du billet : 2,80 €.



CCAS

Restos du cœur

Un rendez-vous pour être inscrit aux Restos du cœur devra être pris en mairie jusqu'au samedi 4 novembre, afin de se présenter aux bénévoles le mardi 7 novembre à la mairie de La Ferté-Milon.

Ce mois-ci

Dimanche 8 octobre

Marché campagnard sur l'île Lamiche de 8h à 13h.



Dimanche 8 octobre • 9h

La Ligue contre le cancer de l'Aisne, représentée par Chantal Gantier et le groupe de randonnée pédestre de la MJC seront associés pour organiser la "Marche Rose".

- Rendez-vous à 9h sur le stand près de la roue à aubes (achat de T-shirts possible au profit de la lutte contre le cancer).
- Départ vers 9h30 pour une randonnée d'une douzaine de km avec raccourci possible afin que tout le monde puisse participer à son rythme (carte distribuée au départ et parcours balisé).

Dimanche 8 octobre • 14h

Randonnée commentée sur les traces de la Grande Guerre en forêt de Retz. Inscription préalable auprès de l'Office de tourisme Retz-en-Valois, voir encadré ci-dessous.

Dimanche 8 octobre • 14h30

LOTO - La Ferté-Milon, Animations, Culture et Loisirs organise un loto au 31, rue de la Chaussée.

Samedi 14 octobre • 20h30

Concert de chant par la chorale **La Salamandre** de Villers-Cotterêts en l'église Saint-Nicolas, entrée libre.

Programme : Stabat Mater pour chœur, avec accompagnement au piano, d'Antonin DVORAK. Le cantique de Jean Racine pour chœur, avec accompagnement au piano, de Gabriel FAURE.

À l'issue de ce concert, boissons et gâteaux seront proposés.



Office de tourisme Retz-en-Valois

Le Musée Territoire 14-18 organisera du 6 au 8 octobre prochains "Joue-la comme un Poilu !".

Un week-end événementiel, labellisé par la Mission Centenaire, qui a pour objectif de faire connaître un aspect parfois méconnu de l'histoire de la Première Guerre mondiale et d'intéresser, notamment les jeunes générations, aux liens qui existent entre sport et Histoire par le biais d'animations sportives et culturelles.

Dans le cadre de son intégration au Musée Territoire 14-18, la Communauté de Communes Retz-en-Valois accueillera sur son territoire une randonnée le dimanche 8 octobre à 14h.



Cette randonnée d'une dizaine de kilomètres sera co-animée par Messieurs Collet et Oden de l'association Loisirs, Culture & Gastronomie. Ils amèneront le public à découvrir l'Histoire et les petites histoires de la Grande Guerre en forêt de Retz.

Cette animation, destinée au grand public est gratuite mais les participants doivent s'inscrire auprès de l'Office de tourisme Retz-en-Valois (tél : 03.23.96.55.10).

La journée des associations

Une réelle opportunité pour découvrir les activités sportives milonaises

Cette nouvelle édition a permis aux différentes associations de présenter leur programme sportif pour la saison 2017-2018. Elle a démarré par l'inauguration de la restauration des terrains de tennis. Il s'en est suivi tout au long de l'après-midi différentes démonstrations de gymnastique, de karaté... puis pour certains l'occasion de tester : le tir à l'arc, le badminton. Ce sont également joués des matchs amicaux de hand-ball toutes tranches d'âge confondues. Une belle participation conclue par un quizz sportif et un goûter pour les enfants.

Toutes les associations présentes sont satisfaites de cette journée avec un impact direct sur le nombre d'inscriptions aux activités sportives. Bonne rentrée à tous !



L'Union Bouliste

Samedi 7 octobre : ouvert à tous, triplettes formées, redistribution des mises.

Samedi 14 octobre : ouvert à tous, triplettes formées, redistribution des mises.

Samedi 21 octobre : ouvert à tous, triplettes formées, redistribution des mises.

Samedi 28 octobre : ouvert à tous, triplettes formées, redistribution des mises.

La Gaule Milonaise

Permanences suspendues

À compter du 1^{er} octobre, nos permanences sont suspendues et reprendront mi-décembre 2017. Vous pouvez nous téléphoner au 06.76.25.14.92 ou 07.78.66.52.08 pour prendre rendez-vous et vous renseigner.

Site toujours en ligne pour les ventes sur internet : http://www.cartedepeche.fr/ID_ASSOCIATION/88/215-liste-des-cartes.htm

Bernard Darchu, président

Haltérophilie

Vous voulez vous refaire une santé, travailler vos muscles, votre cardio ?

L'équipe dirigeante de la salle vous attend nombreux et nombreuses aux nouveaux horaires suivants : du lundi au vendredi de 16h à 20h30. Le lundi, mardi et jeudi matin de 9h à 11h30. Et le samedi de 10h à 12h30.

Le club propose aussi un programme spécialement conçu pour les femmes "silhouette haltère" afin de raffermir, tonifier, retrouver la ligne et une santé.

Il vous propose également les cours collectif avec :

- Forme haltère : le mardi de 18h15 à 19h30, qui est une remise en forme avec du renforcement musculaire, cardio, abdos... le tout en musique.
- La Zumba (avec le retour de Virginie), le jeudi de 18h15 à 19h30 (reprise le jeudi 5 octobre) pour transpirer, vous amuser,

perdre vos calories tout en dansant.

Prochaine compétition d'haltérophilie le samedi 7 octobre au gymnase de La Ferté-Milon avec le 1^{er} tour de Championnat de France par équipe hommes. Les Milonais reçoivent Neuilly-sur-Seine et Saint-Maur. Venez nombreux et nombreux les encourager !

Handball

Reprise du championnat

Les premières équipes milonaises ont repris le chemin du championnat en ce début de saison. D'autres sont sur le point de les rejoindre. Certaines catégories sont en attente de quelques renforts pour pouvoir intégrer à leur tour le championnat. Ce sera vraisemblablement le cas des -15 et -18 ans féminines d'ici quelques semaines. Si vous souhaitez venir tenter l'expérience, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Toutes les informations sur la vie du club sont disponibles sur la page Facebook du club. Contact : 5702108@ffhandball.net ou 06.84.45.85.51.

Christophe David, président

Tir à l'arc

Après un mois de septembre riche en activités (journée des associations et Journées du Patrimoine), les entraînements en salle débiteront à partir du dimanche 1^{er} octobre.

Les 7 et 8 octobre, nous organisons notre premier prix d'hiver au jeu d'arc. Il n'y a plus de place disponible pour cette saison.

Archers, je vous salue !

COMMUNIQUÉ

Très chers Milonais,

Pour des raisons de santé, je quitte le conseil municipal et mes fonctions d'adjointe.

Je remercie toute l'équipe de m'avoir permis d'exercer cette charge avec intérêt et enthousiasme.

Je renouvelle ma confiance à Céline Le Frère et je continuerai à lui témoigner mon soutien, en m'engageant comme bénévole dans les diverses activités sociales et culturelles de notre commune à laquelle je reste très attachée.

Fidèlement vôtre,
Bernadette Wascot

ENFANCE-JEUNESSE

Un beau programme d'activités pour les NAP et le périscolaire

Grâce à Marie Laviale, directrice du pôle enfance-jeunesse et de son équipe, un accueil chaleureux et des animations de grandes diversités y sont dispensés. Pour les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) de ce cycle, les enfants ont le choix entre la danse, la création de dinosaures, le tennis, les jeux collectifs et la peinture sur tissu.

L'école de musique de Villers-Cotterêts a offert aux enfants des NAP un concert de saxophone et de piano ainsi qu'une présentation de la musique et des instruments.

La présence dans notre ville d'une marionnettiste pour les journées du patrimoine, a permis aux enfants du mercredi après-midi, d'avoir un spectacle de marionnettes.

La qualité de cet accueil, associée à une réelle attente des parents, a fait que la capacité de places possibles, a été remplie à 100%, voire dépassée dans certains secteurs, comme la cantine. En ce qui concerne le périscolaire, nous avons accepté les inscriptions jusqu'à la rentrée, afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Nous avons donc des enfants sur liste d'attente pour ces différents temps périscolaires.

C'est pourquoi nous avons accueilli, pour le point repas, les enfants de CP avec les maternelles.

Nous allons donc observer l'assiduité des enfants pour les NAP et la cantine. Faute d'une présence régulière, il sera demandé aux familles de garder les enfants afin de ne pas léser ceux qui ont un réel besoin de ces services.

À noter : les inscriptions sont ouvertes pour le centre de loisirs des vacances de la Toussaint, du 23 octobre au 3 novembre pour les enfants jusqu'au CM2 et du 23 au 27 octobre pour les collégiens.



Léa Duchmann

Les flâneries milonaises



Axel Roy

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La jeunesse était le thème choisi, cette année, pour les journées du patrimoine.

Ces deux jours ont permis de découvrir de jeunes artistes milonais : Clément Gosset (graveur), Arnaud Chaumat (vidéaste), Damien Danger (vidéaste), Charlotte Noël (illustratrice). Le succès des Journées du Patrimoine de l'an passé a permis d'attirer de jeunes talents de Paris comme Axel Roy (peintre), Caroline Évain (illustratrice) de Bretagne ou encore Léa Duchmann (plasticienne) d'Allemagne. Ces artistes, extérieurs à La Ferté-Milon nous permettent de dire que l'art exerce un réel levier pour le rayonnement de notre ville.

Un grand merci aux artistes qui ont renouvelé leur participation pour cette 2^e édition des "Flâneries milonaises". Nous avons pu également admirer le travail d'artistes locaux, comme Alice et ses merveilleuses dentelles, ou international, comme le sculpteur Jacques Victor André qui a, en 1981, installé de monumentales sculptures dans le parc du lycée Potel où elles sont toujours exposées.

Monique Martin, propriétaire du dernier grenier à blé sur rue et sur l'Ourcq, nous a laissé pénétrer dans son grenier chargé d'histoire. Jean-Pierre Ferté a, quant à lui, ouvert la très intimiste chapelle Saint-Vulgis à Mosloy.

Nous les remercions tous de nous faire rêver et d'œuvrer pour la renommée touristique de notre ville. La tradition des artistes célèbres vivant ou séjournant à La Ferté-Milon se perpétue...



Clément Gosset



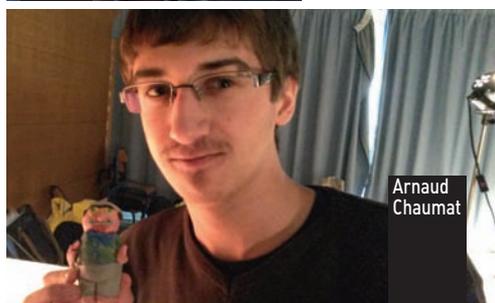
Léa Duchmann



Charlotte Noël



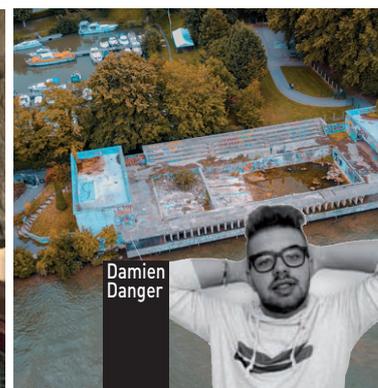
Jacques Victor André



Arnaud Chaumat



Caroline Évain



Damien Danger



Alice

Septembre en musique !



Les Milonais ont eu le plaisir d'assister à deux magnifiques concerts gratuits, l'un organisé par l'ADAMA en l'église Notre-Dame, et l'autre par l'école de musique de Villers-Cotterêts en l'église Saint-Nicolas.

De gauche à droite :
M. Verneiges, Olivier Lavoix,
Élisabeth Joye, Volny Hostiou,
et Thomas Van Essen
du groupe "Les Meslanges"



PAROISSE
Saint-Félix
de Valois

C'est dans une ambiance chaleureuse, le 10 septembre dernier que nous avons dit au revoir au Père Constant reparti au Bénin après cinq années parmi nous comme curé.

Le dimanche 1^{er} octobre lors de la messe dominicale de 10h30 à Neuilly-Saint-Front, Monseigneur Renauld de Dinechin, Évêque de Soissons, accompagné du Père Thierry Gard, administrateur de la paroisse, présentera à la communauté le Père Alban Adolphe GAMAVO -bénéinois lui-aussi- comme vicaire de la paroisse. Après une période de découverte et d'adaptation il prendra en charge la paroisse. Nous lui souhaitons la bienvenue.

L'équipe d'animation de la paroisse

Béhourd

Le samedi 9 septembre, le tournoi du Valois de Behourd, organisé par l'association Exactor Mortis Behourd et la fédération française, consistant à des combats médiévaux entre plusieurs équipes internationales (150 combattants, venant du Québec, de Russie et d'Angleterre) s'est tenu sur l'esplanade du château.

Ce tournoi a compté pour le classement au championnat de France.

Malgré une météo vraiment peu clémente, ce fut une belle prestation pour notre ville qui peut être fière d'avoir été choisie et fière de son château qui a servi de décor.

L'association milonaise Exactor Mortis Behourd recrute des combattants. N'hésitez pas à les contacter (page FB : Exactor Mortis behourd).



Musée Racine Patrimoine racinien

Lors des Journées du Patrimoine, Marie Desmoulins a reçu la visite de près de deux cents amis, la plupart nouveaux, charmés de rencontrer son petit-fils Jean dans leur maison de la rue des Bouchers.



ASSOCIATION
JEAN RACINE ET SON TERROIR
02460 LA FERTÉ-MILON

Quelle précocité littéraire dans ses écrits de jeunesse, lus avec chaleur par le Petit Théâtre de Montgobert ! Ce jeune garçon ira loin, c'est sûr !

Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Activités pour la saison 2017-2018

Toutes les activités hebdomadaires ont commencé selon le programme rendu public depuis mi-août. Les nouvelles activités proposées (danse orientale et yoga enfants) ne semblent pas rencontrer le succès escompté et seront arrêtées si l'effectif n'est pas suffisant, alors ne tardez pas à vous manifester si vous êtes intéressés.

Renseignements : dépliant en mairie, courriel sur mjc.fertemilon@free.fr ou consulter mjc-fertemilon.com ou téléphoner au 03.23.96.76.51 (n'hésitez surtout pas à utiliser le répondeur en laissant vos coordonnées et votre questionnaire car nous ne disposons d'aucun secrétariat permanent).

Le président, Gilles Blondeau

Recensement militaire

Conformément à la loi, tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit leur anniversaire. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens et concours (brevet, CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...).

Pour cela, ils doivent se présenter en mairie ou se faire représenter par leur représentant légal (parent, tuteur...) muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Services Publics



Mairie de La Ferté-Milon Tél. 03.23.96.70.45
29 rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h
En cas d'urgence (état civil) contactez le : 06.30.75.44.56

Gendarmerie : 03.23.76.46.17
Centre Antipoison : 0800.59.59.59

Urgences Médicales : 15
Pompiers : 18

Permanence urbanisme Sur rendez-vous au 03.23.96.70.45, en mairie

Roule bout'chou (halte garderie) Accueil-Animation de 10h à 12h
Permanence administrative de 9h à 10h, sur rendez-vous uniquement.

Vestiaire - CCAS Jeudis 12 et 26 octobre 2017
de 13h30 à 16h, 1 rue Saint-Lazare

Secours catholique Lundis 9 et 23 octobre 2017
de 14 à 15h, 7 rue de la Cité

Conciliateur de justice Renseignements au 06.31.29.80.54

Office de tourisme de Retz-en-Valois
6 place Aristide Briand 02600 Villers-Cotterêts - tél : 03.23.96.55.10
www.tourisme-villers-cotterets.fr

Collecte des déchets verts Aux ateliers municipaux rue Saint-Waast
le lundi de 9h à 12h et le samedi de 14h à 17h.

Un ramassage est organisé pour les personnes remplissant les trois conditions suivantes :
mobilité réduite, vivant seules et sans véhicule.

Déchèterie de VILLERS-COTTERÊTS

avenue des Verriers (dans la zone industrielle à l'entrée de Villers-Cotterêts).
Munissez-vous d'un justificatif de domicile et de papiers d'identité.
Horaires d'été : 9h-12h et 13h30-19h les lundis, mardis, mercredis, samedis.
13h30-19h les vendredis et 9h-13 les dimanches. Fermée le jeudi et les jours fériés.

Déchèterie de NEUILLY-SAINT-FRONT

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h (sous réserve de fermeture les jours fériés).

Ordures ménagères **Mardis 3, 10, 17, 24, 31 octobre 2017**

Vendredis 6, 13, 20, 27 octobre 2017

Papiers/emballages **Vendredis 6, 13, 20, 27 octobre 2017**

Verre **Jeudi 9 novembre 2017**